



Agrément P901112 - 36<sup>ème</sup> année

N° 142

# Lasne nature

Eté 2025





**Président** : Willy CALLEEuw :  
02 633 24 66

**Secrétariat** : 02 633 27 64 ou  
secretariat@lasne-nature.be

**Trésorier** : Stéphane GALLOIS :  
02 633 38 22

**Urbanisme et Aménagement du territoire** : Stéphane GALLOIS :  
02 633 38 22 ou  
urbanisme@lasne-nature.be

**Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine)**  
Gestion : Jean-Louis PARMENTIER :  
0475/490965 ou  
JLPARMENTIER@lasne-nature.be  
Conservateur : Thierry ROLIN :  
02 633 28 78

**Mobilité** : Philippe BOUCHE :  
0494 33 62 88 ou  
mobilite@lasne-nature.be

**Sentiers** : Philippe DEWAEEL :  
02 633 37 76 ou  
sentiers@lasne-nature.be

**Eau, pollutions** :  
eauetpollutions@lasne-nature.be

**Batraciens** : Micheline NYSTEN :  
batraciens@lasne-nature.be

**Écoles-Nature** : Monique LOZET :  
0477 635 713 ou  
lozetmonique@gmail.com

**Plantes et Semences**: Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou  
semences@lasne-nature.be

**Rédaction** : Willy CALLEEuw :  
02 633 24 66

**Siège social**:  
12, rue du Mouton 1380 Lasne  
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64  
Mail : secretariat@lasne-nature.be

**Site internet** : www.lasne-nature.be



Lasne Nature

**Compte en banque unique** pour  
les cotisations, notre boutique et la  
facturation :

BE31 0012 3262 3355 de  
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

## Sommaire

- 3 La chasse à Lasne
- 4-5 Abeilles sauvages solitaires et abeilles sauvages sociales discrètes mais très utiles (2)
- 5 De Robert et de sa chapelle
- 6 Biodiversité et construction
- 7 Rénover pour économiser l'énergie, une nécessité
- 8 La forêt de Soignes (1)
- 9 Lasne : l'insécurité des battues au petit gibier
- 9 Comment éloigner les taupes naturellement ?
- 10 Promenade découverte nature
- 10 Remue-ménage au château de La Hulpe
- 11 Qu'est-ce qu'une tonne de CO2 ?
- 12 Migration des batraciens 2025
- 13 Petite Chouette
- 14 La boutique de Lasne Nature
- 15 Agenda
- 16 La nature de juin à août



## Editorial

### La chasse à Lasne

Lasne Nature est interpellée chaque année par nombre de Lasnois exaspérés par les journées de chasse organisées sur le territoire communal.

Il faut dire que ces journées et les lieux de tirs ne sont pas toujours annoncés au préalable.

Ceci crée de la peur chez certains habitants, leurs enfants et leurs animaux (chiens, chevaux).

Beaucoup s'offusquent de voir le lâcher massif de faisans destinés à l'abatage par les chasseurs.

Nous avons interpellé une nouvelle fois notre Bourgmestre afin de prendre des mesures limitant les lâchers massifs et le nourrissage de ces faisans (voir page 9).

Nous lisons dans la déclaration de politique générale qui se décline en plusieurs axes stratégiques, que le premier axe se concentre sur la préservation de l'environnement et un développement durable, avec des actions concrètes (...), protéger la biodiversité (...).

Pendant ce temps le Gouvernement wallon a validé le 24 avril 2025, en première lecture le texte qui prolongera la chasse en battue d'un mois pour les cinq prochaines années.

Décidément l'heure est grave pour le partage des espaces naturels wallons entre tous les usagers.

Willy Calleeuw

Clause exonératoire de responsabilité :  
Lasne nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s) et des points de vue défendus dans ces articles».



# Abeilles sauvages solitaires et abeilles sauvages sociales discrètes mais très utiles (2)

## Le déclin et la protection des pollinisateurs, sentinelles de l'évolution de notre environnement

Le déclin des pollinisateurs (abeilles, papillons, syrphes, coléoptères...) est dû à une conjugaison d'un ensemble de facteurs aussi importants les uns que les autres.

Les abeilles sauvages ont des besoins bien spécifiques en fonction de leur espèce : nourriture, habitat, climat, type de sol ...

Depuis des dizaines d'années, les pollinisateurs diminuent en nombre et en DIVERSITE (un tiers est en déclin - plus d'une centaine d'espèces).

N'oublions pas que le rôle des pollinisateurs est primordial pour notre économie (plantes cultivées pour la production agricole et alimentaire – une bouchée sur 3 provient de plantes pollinisées) \*, ainsi que pour préserver notre biodiversité et notre santé.

### Les causes du déclin

#### 1. La perturbation de l'environnement

- La structure des paysages agricoles avec des monocultures obligeant parfois les insectes à des vols très longs et éliminant les plantes «incultes».

Les zones de culture s'agrandissent alors que les pollinisateurs dont elles dépendent diminuent.

Les zones enherbées et fleuries autour des champs cultivés sont une amélioration à condition que ceux-ci ne soient pas pulvérisés.

- Disparition, raréfaction, dispersion des espèces de fleurs utiles aux abeilles sauvages

- La perte des habitats par

la fragmentation isolant les populations et diminuant le brassage génétique

l'urbanisation croissante

la bétonisation des chemins et autres lieux

- La pollution de l'air ou celle amenée par les pesticides, herbicides et fongicides

- Les perturbations climatiques qui offrent parfois un décalage entre le cycle de la végétation (nourriture disponible) et le cycle des insectes. Ou qui par temps trop sec ou trop pluvieux abiment leur habitat – inondation ou manque de boue et d'eau – et altèrent la qualité de leur alimentation.

2. La concurrence avec les abeilles domestiques près des colonies d'abeilles sauvages qui volent beaucoup moins loin que les abeilles domestiques ; celles-ci peuvent, par leur grand nombre, vite épuiser les ressources nécessaires aux abeilles sauvages.

## 3. Les parasites, maladies et prédateurs (dont l'homme)

### Que faire à notre niveau ?

1. Les connaître ou reconnaître pour les protéger.

Les abeilles, bourdons, guêpes, syrphes ... sont parfois considérés comme indésirables... ne les confondons pas !



Abeille (généralement poilue)



Bourdon (dodu)



Syrphe (mouche), antennes courtes, 2 ailes, ne pique pas



Guêpes (taille fine), pattes jaunes



Frelon asiatique

3 cm, tête et thorax noirs, pattes jaunes, 1 anneau orangé sur l'abdomen

Frelon européen

4 cm, pattes brunes abdomen jaune et noir



2. Observons leur vol pour situer leur nid et ne pas les déranger par maladresse.

Les abeilles ne piquent que pour se défendre (n'allons pas trop près de leur nid et ne marchons pas pieds nus dans l'herbe).

3. Cherchons à les différencier pour comprendre leurs différents besoins (végétation- habitat) et les aider.

4. Bannir tous pesticides, fongicides ...

5. Semer des fleurs sauvages dans différents endroits pas trop éloignés (créer des couloirs de végétation).

6. Fêter la journée mondiale de l'abeille le 20 mai (FAO 2018) en organisant des activités.

La valeur économique du travail des pollinisateurs doit sensibiliser le public et les décideurs à la nécessité d'agir avec urgence, car les pollinisateurs rendent notre monde habitable en jouant un rôle crucial dans l'écosystème terrestre.

La vie des pollinisateurs, travailleurs discrets et silencieux, devient difficile aidons-les !

Monique Lozet

\*(Buchman et Nabhan, 1996, p. 13).



## De Robert et de sa chapelle

En parcourant les antiques voies gallo-romaines comme le « grand chemin » reliant Wavre à Nivelles, des spécialistes du siècle dernier ont constaté la présence, à intervalles réguliers, d'un certain nombre de petits oratoires attestant la pérennités lieux de culte à travers les siècles. D'abord dédiés aux divinités païennes, ils ont été consacrés dès le Moyen Âge au Christ et à la Vierge et plus tard aux Saints populaires dans les campagnes comme Saint Roch, Saint Donat et bien d'autres.



Flanqués d'arbres, ces édicules de pierre étaient visibles de loin et servaient de repères aux marchands et aux voyageurs.

A la croisée du Grand Chemin et d'un vieux sentier correspondant sans doute à d'anciennes divisions cadastrales, la chapelle Saint-Robert intrigue. Ses arbres de « compagnie », deux tilleuls à l'origine dont un seul subsiste, l'enserrent au point de compromettre son équilibre ce qui lui confère un charme très particulier mais vulnérable. Il s'agit d'une élégante niche en pierre bleue typique du XVIIIe siècle à corniche moulurée et volutes encadrant la dédicace : « ST ROBERT/DEDIE/PAR J.B. GILSON/ET J.M. CLEMENT/1756 ». Cette chapelle commémorative et expiatoire élevée par J.B. Gilson notaire à Wavre et receveur de l'abbaye d'Afflighem et son épouse J.M. Clement perpétue le souvenir d'une violente querelle opposant deux bergers pour un droit de pâturages. L'un deux, prénommé Robert, y perdit la vie.

La statue d'origine qui ornait la niche a disparu depuis longtemps de même que celles qui lui ont succédé victimes de vandalisme.

En 1951, une nouvelle sculpture en pierre y fût placée, elle se trouve aujourd'hui dans l'église Saint-Lambert de Chapelle. Elle évoque de façon très explicite le drame de 1756 : debout, Saint Robert de Molesme fondateur de Cîteaux, tonsuré et

barbu, tient une bêche pour le travail des champs et lève les yeux au ciel mêlant le spirituel et le temporel. Contre lui, un homme d'allure fruste lève le bras pour en assommer un autre gisant à ses pieds. C'est pour implorer le pardon de cet acte barbare que cette chapelle fut édifée non loin du lieu où fut perpétré le crime.



Françoise Bortels

Hier (1937) dessin de l'abbé Jeandrain

Aujourd'hui, photo F. Bortels

Statue de Saint-Robert, photo Marie Boseret, avec un tout grand merci !





# Biodiversité et construction

Le 27 février de cette année, nous avons eu l'occasion de participer à une très intéressante « fresque de la biodiversité » organisée par « Lasne Nature » à Maransart.

Ce fut l'occasion de passer en revue toutes les causes de la dégradation de la biodiversité ainsi que les conséquences pour notre environnement. Cet exercice a montré que nous avons tous un rôle à jouer et qu'à différents niveaux, nous pouvons devenir acteurs du changement : citoyens, entreprises, agriculteurs, communes ...

Il nous a paru intéressant d'évoquer un domaine qui fait l'objet de nombreuses recherches très actuelles : comment rénover ou construire de manière respectueuse pour la biodiversité ?

## L'éco-bio-construction »<sup>1</sup>

Le secteur de la construction est malheureusement une source de gaspillage des ressources naturelles non-renouvelables. L'association « Nature et Progrès » classe les matériaux en fonction de leur provenance, leur disponibilité dans la nature, l'énergie nécessaire à leur utilisation, leur impact sur la santé, leurs possibilités de recyclage ... Choisir des matériaux ayant un faible impact sur la biodiversité est une démarche respectueuse de l'environnement mais aussi de la santé des personnes qui vivront dans un logement « éco-bio-construit » ! Il s'agit donc de limiter l'empreinte environnementale de la construction tout en préservant les ressources naturelles et les écosystèmes mais en favorisant aussi le bien-être des habitants du logement.



sont écologiquement neutres. Ils ne produisent aucun effet négatif sur la santé de ceux qui le travaillent ni pour les habitants de la maison. Ils sont fabriqués localement et génèrent peu de transports. La qualité de l'air dans le logement est meilleure, l'isolation thermique est assurée et le bilan carbone est réduit. D'autre part, la production locale est un atout pour le développement social de la région.

Parmi les matières répondant à ces critères, citons le bois, l'argile, la brique silico-calcaire, la paille, le chanvre...et pour l'isolation la ouate de cellulose, la laine, le lin...<sup>2</sup>.

Pour celui qui veut agir concrètement en faveur de la biodiversité lors d'une construction ou d'une rénovation, il existe donc de multiples possibilités !<sup>3</sup>

**Préserver la biodiversité est notre chance pour aujourd'hui et pour demain.**

*(Hubert Reeves)*

Denise Morissens

<sup>1</sup> Nature et Progrès : « l'éco-bio-construction » <https://www.natpro.be/>

<sup>2</sup> [www.constructiondurable.net](http://www.constructiondurable.net)

<sup>3</sup> <https://www.habitatnaturel.fr>



## Les « éco-matériaux »

Il s'agit de matériaux renouvelables et locaux, dont l'utilisation est non-polluante et qui permettent d'économiser l'énergie. Ils sont fabriqués à partir de ressources naturelles, issus de produits recyclés ou à faible émission de carbone. Les impacts de leur fabrication



# Rénover pour économiser l'énergie, une nécessité

**Des travaux de rénovation en vue ? C'est l'occasion de penser économies d'énergie.**

Le chauffage représente jusqu'à 75% de la consommation d'énergie d'un logement. Une rénovation est donc le moment idéal pour réduire ses besoins en chauffage.

Par exemple, si l'on doit remplacer la toiture, c'est le moment idéal pour renforcer l'isolation à cet endroit et réduire les coûts d'une intervention ultérieure.

## Les avantages d'une bonne isolation

Une maison bien isolée apporte de multiples avantages :

- Réduire sa facture d'énergie, année après année.
- Diminuer les émissions de CO2 dues au chauffage.
- Augmenter le confort au quotidien. Qui aime vivre dans un logement humide, froid, avec des courants d'air ?
- Accroître la valeur de la maison au moment de la vente. Les acheteurs sont désormais attentifs à la classe énergétique d'une maison ou d'un appartement.

## Le PEB, l'étiquette énergie des logements

Les logements ont leur propre étiquette énergie. La classe énergétique, reprise dans le certificat PEB et les audits énergétiques, objective la performance énergétique d'un bâtiment. Elle se base sur sa consommation théorique pour une utilisation standard (toutes les pièces à 19°C pendant toute la saison de chauffe).

En Wallonie l'échelle va de A++ pour les meilleurs (bâtiments à énergie positive, qui produisent plus d'énergie que ce qu'ils consomment) à G pour les pires (les passoires énergétiques).

La stratégie wallonne de rénovation vise un label A en moyenne pour le parc résidentiel d'ici 2050. Cela



implique de tripler le rythme de rénovations (passer de 1% à 3% de logements rénovés en profondeur par an).

En ce qui concerne les nouvelles constructions, elles doivent déjà répondre à la classe A, avec une consommation d'énergie spécifique inférieure à 85 kWh/an/m².

On peut effectuer une évaluation rapide du PEB de son logement en utilisant le Quickscan. Il permet d'avoir une estimation de sa classe de PEB, sur base de questions simples. On peut aussi bénéficier de conseils pour améliorer le PEB.

Quelques ressources :

- Les primes énergies en Wallonie, à partir du 14 février 2025.
- Les fiches du « Guide pratique : rénover pour consommer moins d'énergie » édité par La Wallonie.
- Le Guide pratique pour rénover votre logement avec WALLORENO. Rénovons mieux pour vivre mieux.
- Six plateformes locales de rénovation aident les citoyens à franchir le pas de la rénovation énergétique en les accompagnant dans leurs démarches.

## Une rénovation énergétique c'est plus que poser un isolant

Il n'y pas que l'isolation qui est importante pour viser une rénovation énergétique. Pour réduire sérieusement les besoins de chauffage, il faut travailler sur :

1. L'orientation et la compacité des espaces chauffés, avec peu de marge de manœuvre en rénovation. Mais on peut tirer profit des apports solaires passifs au travers de fenêtres performantes situées au sud par exemple.
2. L'isolation de la toiture, des murs et des sols.
3. La réduction des ponts thermiques ou, autrement dit, tenter d'avoir une pose continue des matériaux isolants.
4. L'étanchéité à l'air : on traque les fuites et les courants d'air pour rendre l'isolation plus efficace.
5. La ventilation : on veille à doter son bâtiment bien isolé d'un système de renouvellement d'air.

C'est seulement après ça qu'on pourra choisir le système de chauffage et le dimensionner en fonction du succès des 5 points précédents.

Extrait de <https://www.ecoconso.be/fr/content/renewer-pour-economiser-lenergie-une-necessite>



## La forêt de Soignes (1)

### La genèse de la forêt actuelle

L'aspect actuel de la forêt est dû à l'influence de l'homme. L'homme néolithique a déjà laissé des traces il y a 5000 ans, notamment dans des vestiges de combustion de charbon de bois et d'exploitation de minerais de fer. Ces activités ont eu un impact sur la couverture forestière et la composition des essences. Dès le 11<sup>e</sup> siècle après J-C, le développement de la ville de Bruxelles a fortement influencé l'évolution de la forêt.

### La hêtraie cathédrale

A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, sous l'occupation autrichienne puis française, l'architecte paysagiste autrichien, Joachim Zinner, fut chargé de 'restaurer' en grande partie la forêt 'pillée'. Le hêtre fut l'essence de prédilection pour restituer à la forêt son allure d'antan. A l'origine, des centaines d'hectares de parties majoritairement en friche de la Forêt de Soignes ont été plantées avec cette essence. C'est à cette époque que remonte la prédominance actuelle du hêtre. Le système de gestion typique qui était appliqué aux parcelles à nettoyer était le "tire et aire". De grandes coupes à blanc de plusieurs dizaines d'hectares d'arbres d'une centaine d'années en une fois constituaient à l'époque une forme de gestion normale, en préservant de 30 à 50 arbres par hectare. On retrouve des vestiges de cette méthode d'abattage un peu partout : une dissémination de hêtres et de chênes de grande à très grande envergure avec, en seconde couche, une hêtraie équienne. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'opinion publique a commencé à s'insurger contre cette forme de gestion basée sur des coupes à grande échelle et radicales, et elle a fini par

être abandonnée dès le début du 20<sup>e</sup> siècle. Ces parcelles qui, à l'origine, étaient considérées comme bonnes pour l'abattage une fois les arbres devenus centenaires, ont été maintenues plus longtemps et éclaircies. C'est ainsi que l'on a obtenu cet aspect de cathédrale. Aujourd'hui, ces arbres ont donc entre 170 et 220 ans. A cet âge, ils commencent à décliner. Même sans intervention humaine, ce type de paysage est amené à disparaître lentement mais sûrement.

### Les grands changements du 19<sup>e</sup> siècle

Au 18<sup>e</sup> siècle, il subsistait encore 12.000 ha de la Forêt de Soignes. Aujourd'hui, elle ne compte plus que 5.000 ha. La Forêt de Soignes s'est donc réduite comme une peau de chagrin en peu de temps. La forêt a toujours été détenue par les souverains mais sous le Royaume Uni des Pays-Bas (1815- 1830), la Forêt de Soignes a été privatisée. Elle a été transmise à la Société générale qui, à partir de 1830, après l'indépendance de la Belgique, a vendu près de 60% du domaine. Bon nombre de nouveaux propriétaires ont exploité leur propriété et c'est ainsi que la forêt a perdu près de 2/3 de sa superficie en moins de 15 ans. A partir de 1843, la forêt a été rachetée progressivement par l'État belge. La gestion a alors été reprise par l'Administration des Eaux et Forêts. En 1983, la Belgique est régionalisée, et la Forêt de Soignes et sa gestion sont réparties entre les trois Régions du pays. Depuis, le complexe forestier est soumis à trois législations et à trois gestionnaires différents.

<https://www.foret-de-soignes.be/la-foret-de-soignes/gestion/>



## Lasne : l'insécurité des battues au petit gibier

Lasne Nature, le collectif Stop Dérive Chasse (SDC) et quelques citoyens lasnois ont demandé une rencontre avec nos autorités communales. Cette réunion s'est tenue fin avril 2025. Le contexte local est décrit dans une publication de SDC ci-dessous.

« Dans la commune de Lasne, tristement réputée pour les lâchers massifs de faisans qui s'y produisent, le constat est similaire à Genappe et Ottignies : les faisans sont importés par centaines et lâchés un mois avant la chasse de l'espèce. Pour un territoire si morcelé et anthropisé, les faisans sont si nombreux qu'ils se font régulièrement écraser le long des routes. Sur le domaine André Ganshof van der Meersch à Maransart, on peut observer au loin quantité de mangeoires et cultures refuge.

Dans cette commune, c'est l'emprise des activités de chasse sur tous les autres usagers des espaces naturels qui contrarie principalement les riverains.

Pour plusieurs promeneurs, cyclistes et cavaliers lasnois, la période entière de la chasse au petit gibier – et pas uniquement les journées de chasse – constitue une inquiétude permanente. En effet, les dates de chasse au faisan ne sont jamais annoncées étant donné que rien n'oblige légalement les chasseurs à le faire. Sur le portail ChasseOnWeb, seules les battues au grand gibier qui représentent un danger sur les chemins forestiers accessibles au public sont renseignées. Par conséquent, si même la commune n'a pas connaissance des dates pour les journées de chasse au petit gibier, les riverains n'ont aucun moyen de s'informer à l'avance pour programmer leurs sorties à Lasne.

Plusieurs sources nous ont donc rapporté éviter toute activité extérieure à Lasne par précaution entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 janvier, période légale pour la chasse au faisan. Pour les plus téméraires qui ont osé s'aventurer sur les chemins publics sans connaissance des dates, cela leur est arrivé plusieurs fois de se retrouver à quelques mètres à peine des coups de feu. Par ailleurs, même pour celles et ceux qui restent à domicile les journées de chasse, la proximité des habitations et l'intensité des tirs sont telles que beaucoup d'animaux domestiques (chiens et chevaux principalement) sont dans un état de stress intense plusieurs journées par an.

Tous ces récits montrent bien à quel point un petit groupe de chasseurs peut littéralement s'approprier un territoire au détriment de tous les riverains et usagers, pendant un tiers de l'année. Le fait qu'aucune annonce n'est jamais communiquée pour éviter les mauvaises surprises des éventuels passants illustre également le manque de communication et de transparence des chasseurs de loisir.

Source : extrait de « Les nuisances subies par les riverains à proximité des lâchers de faisans et de canards »

<https://stopderiveschasse.be/nuisances-riverains/> »

La demande explicite faite au Collège communal est de prendre des dispositions pour interdire le lâcher de tir et le nourrissage sur le territoire de Lasne.

Il nous a été répondu que Lasne préfère se référer à une décision réglementaire régionale.

Nous avons néanmoins demandé que les jours et lieux de chasse soient communiqués à la population et qu'un affichage de ces dates soit établi par les chasseurs sur les voiries traversant les parcelles chassées.



Nous espérons que notre commune osera prendre quelques initiatives pour contrer toutes les nuisances engendrées par le lâcher de tir, le nourrissage et l'abattage de faisans d'élevage.

Willy Calleeuw

### Comment éloigner les taupes naturellement

Si les taupes sont des alliées du jardinier car elles améliorent la qualité de la terre et sont indicatrices d'un sol sain, elles sont aussi capables de saccager votre pelouse et vos parterres de fleurs.

Ce petit mammifère est doté d'un excellent odorat et déteste les odeurs fortes. Pratiquement aveugle, ses autres sens sont extraordinaires. Elle entend les vers de terre, leurs bruits étant amplifiés par échos dans ses galeries. Son odorat est si développé, qu'elle sent un ver de terre à 6 cm !

Voici donc 3 astuces : De simples branches de sureau plantées dans les taupinières ou un purin de feuilles fraîches de sureau les éloignera. Mais, d'après mon expérience, le plus efficace a été de verser du marc de café mélangé à de l'eau dans le trou des taupinières. Ne pas oublier de bien recouvrir le trou de terre afin que l'odeur persiste et se répande dans les galeries.



Valérie Régnier



## Promenade découverte nature

Pluie du matin n'effraie pas le pèlerin... dit le proverbe... n'effraie pas non plus nos courageux promeneurs partis de la Place de Bourgeois pour rejoindre la vallée de la Lasne et la Réserve du Carpu riche en biodiversité. Nous avons été accueillis par de nombreux volatiles – Bernaches, Ouettes, Mouettes, Colverts... faisant leurs galipettes sur l'eau (... les oiseaux... pas les promeneurs...).

Au bord des chemins nous avons découvert des conifères sans cônes et sans résine (des ifs) – des Monnaies du Pape (hommage de circonstance... avec leurs siliques emblèmes de la loyauté), des tapis d'Anémones des bois, parmi les premières fleurs à profiter de la lumière printanière avant l'arrivée des feuilles sur les arbres. Pour disperser leurs graines dans l'environnement elles ont à leur service des troupeaux de Fourmis avides de la petite douceur accolée à leur intention sur la graine des fleurs.



Une seule Pâquerette que vous effeuillez en disant « Je t'aime... un peu... beaucoup... » vous présente en fait – oh surprise - des multitudes de fleurs, des languettes blanches femelles en périphérie et des tubes jaunes mâles au centre. Prudente, elle se ferme la nuit et quand il pleut ! Pas besoin de « Verisure » !

Un peu plus loin des Fraises des bois semblent nous attirer ! NON ! Pas toucher ! Ce sont des faux fraisiers ! Comparez : fleurs jaunes au lieu de blanches, fruits dressés et non pendants, chair blanche et non rosée, akènes jaunes et non rouges !

Un agréable passage « théâtral » sur les planches nous permet de parcourir les zones complètement sous eau, d'admirer les Roseaux et les Massettes en forme de cigares, les différentes espèces de Saules, arbres dioïques !! Kesako ? Contrairement à d'autres arbres,

un Saule est soit mâle, soit femelle. En bref : Monsieur et Madame dorment dans des maisons séparées, ce qui ne les empêche pas de faire des petits Saules à volonté grâce au vent et aux abeilles !

Quelques troncs « entamés » nous rappellent que les architectes du lieu sont les Castors, comme dans

notre Réserve du Ru Milhoux.

Un dernier phénomène éveille notre curiosité : de l'eau émerge du sol en continu à deux endroits. Ce sont des sources affleurantes où l'eau sort verticalement étant sous pression dans la nappe phréatique.

En remontant vers Bourgeois nous passons de la nature à la culture en passant près de la maison du peintre Milo qui a subi l'influence de Braque et de Picasso.

Marie Bronchart

Après Basile, le crocodile de Maransart (2017), Complot au manoir d'Ohain (2018), Friedrich, le soldat de Waterloo (2019), Emile, petit résistant de Lasne (2020), Nester, le monstre du Lac de Genval (2021), Intrigues au château de Rixensart (2023) et Le trésor de l'abbaye de Villers (2024), récompensés par le Premier Prix Reine Paola pour l'Enseignement, voici le nouveau livre des élèves de 5ème et 6ème primaires de l'école Saint-Joseph d'Ohain :

### Remue-ménage au château de La Hulpe

Lucie et ses deux frères, Gaston et Gaspard, rencontrent Angèle et Martin au stage de poney des Rênes de la Vie dans le parc du château de La Hulpe. Les cinq enfants forment très vite un groupe d'amis inséparables, Les Quintuplés.

Ce livre ne s'adresse pas qu'aux enfants.

Il intègre également l'histoire du parc Solvay, de son château et des personnalités qui y sont liées: Maximilien marquis de Béthune-Hesdigneul, Alice baronne de Roest d'Alkemade, Ernest Solvay, Jean Jadot et Jean-Michel Folon.

Écrit et illustré par les élèves de 5ème et 6ème primaires de l'école Saint-Joseph d'Ohain.

Éditions Le Carré Gomand.

Disponible au prix de 18 Euros dès le 21 mai en librairie et sur [www.lecarregomand.be](http://www.lecarregomand.be).



## Qu'est-ce qu'une tonne de CO2 ?

Pour limiter le réchauffement climatique, il faut réduire ses émissions de CO2. Mais que représente une tonne de CO2 ?

**Une boule de l'Atomium pourrait contenir 5 tonnes de CO2.**

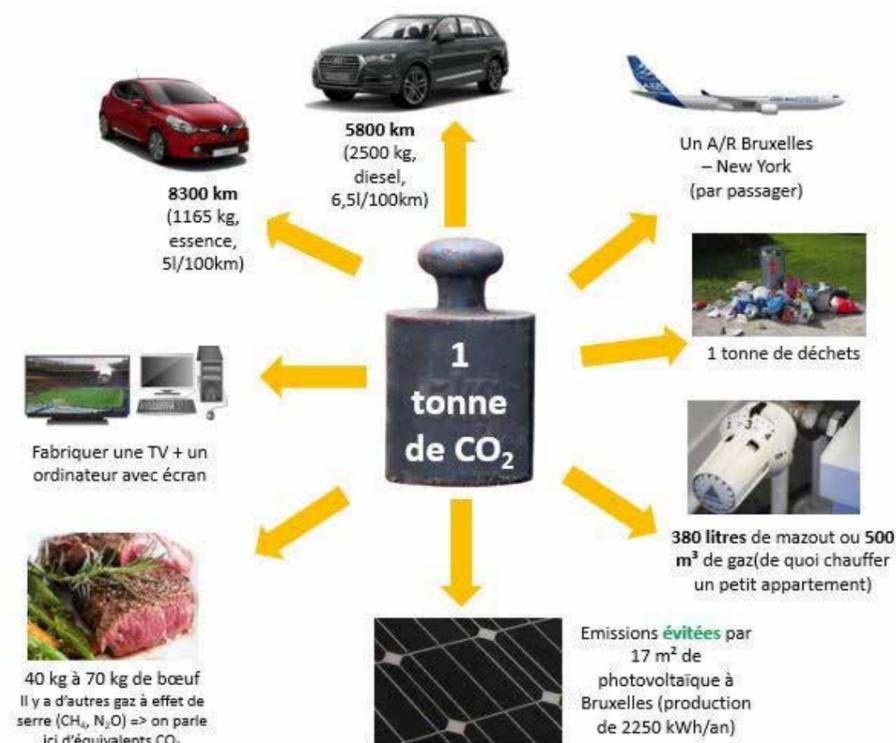
Pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C (et de préférence 1,5°C), comme le veut l'Accord de Paris, il faut limiter ses émissions de CO2.

Une tonne de CO2, c'est le volume qu'une personne moyenne dans un pays industrialisé émet chaque mois. Mais qu'est-ce que ça représente au juste ?

D'après CO2logic, une boule de l'Atomium pourrait contenir 5 tonnes de CO2 pur. Les émissions en CO2 du Belge moyen équivalent chaque année au contenu de deux boules de l'Atomium. À l'échelle de la Belgique, l'équivalent du contenu de 20 millions de boules de l'Atomium est émis chaque année !

### À quoi correspond une tonne de CO2 ?

Et qu'est-ce que ça représente de la vie de tous les jours ? Voici une idée de la quantité de CO2 provoquée par les activités quotidiennes :



- 1 m³ de gaz : 2 kg de CO2
- 1 litre d'essence : 2,39 kg de CO2
- 1 litre de diesel : 2,64 kg de CO2

- 10 kWh d'électricité en Belgique : 2,3 kg de CO2
- 
- 5300 kg CO2 = utiliser 2000 litres de mazout (20000 kWh)
- 4000 kg CO2 = utiliser 2000 m³ de gaz (20000 kWh)
- 2942 kg éq CO2/passager = un aller-retour Bruxelles-New York (calculé sur [atmosfair.de](http://atmosfair.de) : 1012 kg de CO2 et 1930 kg éq CO2 dus aux traînées de condensation, à la formation d'ozone et à d'autres effets)
- 1000 kg CO2 = Rouler 5800 km en SUV diesel de 2500 kg (6,5 litres/100 km) ou 8300 km en petite voiture à essence de 1165 kg (5 litres/100 km).
- 1000 kg CO2 = 1000 € placés sur un compte épargne dans une banque classique.
- 1000 kg CO2 = Utiliser 500 m³ de gaz (de quoi chauffer un appartement de 50 m² moyennement isolé) ou 380 litres de mazout.
- 1000 kg CO2 = 4300 kWh d'électricité.
- 914 kg éq CO2/passager = un aller-retour Bruxelles-Lisbonne (calculé sur [atmosfair.de](http://atmosfair.de) : 340 kg de CO2 et 574 kg éq CO2 dus aux traînées de condensation, à la formation d'ozone et à d'autres effets)
- 600 kg CO2 = les émissions annuelles liées à l'utilisation d'un boiler électrique (100l/jour, 2700 kWh/an)
- 15 à 35 kg éq CO2 = 1kg de bœuf (d'autres gaz à effet de serre sont également émis lors de la production de la viande bovine : le N2O (protoxyde d'azote ou gaz hilarant) émis par l'utilisation d'engrais et la gestion du fumier et du lisier, le CH4 (méthane) émis lors de la décomposition des aliments par des bactéries dans le rumen...) on les ramène en équivalents CO2 en fonction de leur pouvoir réchauffant, pour avoir une valeur globale.
- 50 kg éqCO2 = impact carbone d'un smartphone sur l'ensemble de son cycle de vie

Source : <https://www.ecoconso.be/fr/content/quest-ce-quune-tonne-de-co2>



# Migration des batraciens 2025

Pour tout le monde cela consiste à ramasser les batraciens pour éviter qu'ils ne se fassent écraser sur nos routes.

C'est évidemment le but de notre action. Ce faisant nous protégeons aussi la chaîne alimentaire dont ils font partie, l'équilibre naturel de notre région et la biodiversité en général ; 3 points gagnants donc.

Ce que l'on connaît moins sans doute ce sont les actions sous-jacentes indispensables à une bonne protection.

Les contacts avec la Commune qui s'occupe des décisions de police, du planning des travaux, du placement des bâches, des seaux, des barrières Nadar, des panneaux, des lampes...pour protéger non seulement les batraciens mais aussi les bénévoles sur le terrain.

La formation des équipes de bénévoles qui chaque soir et chaque matin vont ramasser les batraciens ou vider les seaux tout en identifiant et comptant les crapauds, grenouilles, tritons alpestres et tritons ponctués.

Les avaloirs étant des pièges mortels nous devons confectionner des treillis protecteurs, les placer et ensuite les enlever en fin de migration.

Pour tout cela nous remercions très sincèrement la Commune et tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette migration soit une réussite.

**BATRACIENS sur les 3 sites du 22 février au 3 avril**

	CRAPAUDS	GRENOUILLES	TRITONS PONCTUES	TRITONS ALPESTRES	
Marache	1426	232	59	24	<b>1741</b>
Aywiers	54	147	7	52	<b>260</b>
Abbaye	84	168	41	190	<b>483</b>
	<b>1564</b>	<b>547</b>	<b>107</b>	<b>266</b>	<b>2484</b>

Et ce fut une réussite !

Car le total (voir tableau) des batraciens sauvés (2484) est bien supérieur à celui de l'année dernière (1713)

Car le nombre de grenouilles se maintient cette année encore (547) alors qu'elles sont en difficulté en Wallonie.

Car le nombre de tritons n'a jamais été aussi élevé (373). Après 5 années de déclin préoccupant leur présence l'année dernière était en hausse (129) mais cette fois ils font un bond extraordinaire !

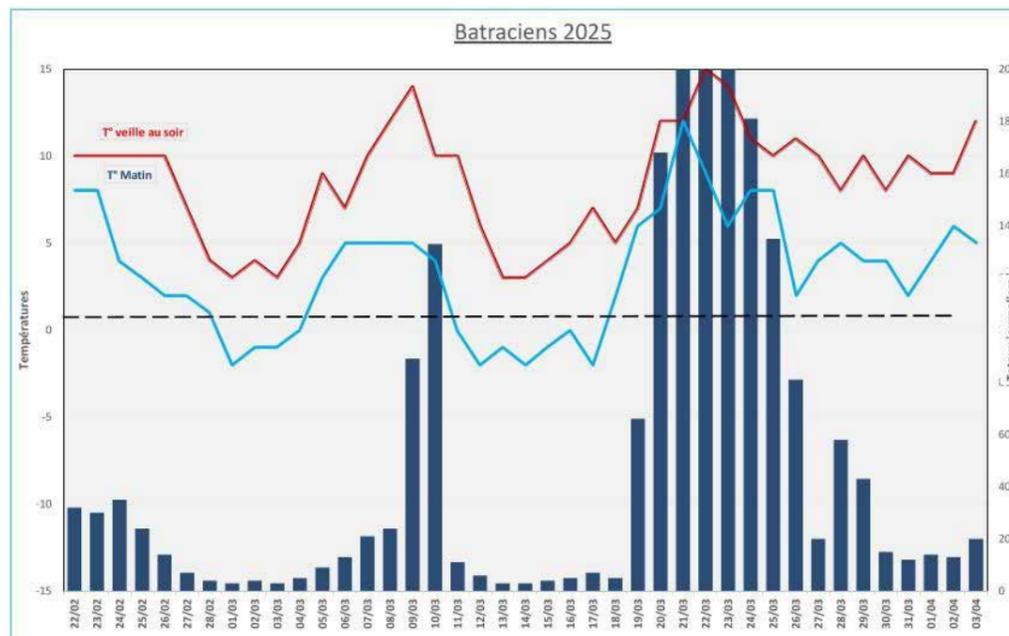
Cependant les conditions climatiques ne furent pas favorables : une grande sécheresse qui fragilise les batraciens et deux grosses périodes de gel ont freiné la migration pendant de longues semaines.

Et puis soudain, fin mars, ce fut la ruée vers les étangs lors d'une belle hausse des t° nocturnes ! (voir graphique) Merci à tous les courageux bénévoles !

Merci aussi à ceux qui ont élaboré ce tableau et graphique et encodé les résultats journaliers pour Natagora et notre site lasne-nature.be que nous vous invitons à consulter.

A tous et à toutes, rendez-vous en 2026 !

M.Nysten Cellule Batraciens.



# Petite Chouette

## Découvre la nature

# PETITE CHENILLE DEVIENDRA...

**D'où vient ce bruit de mastication ? Au printemps et en été, partout, les animaux mangent. Écoute bien et observe les feuilles : tu trouveras peut-être des chenilles en plein repas. C'est très amusant d'élever des chenilles parce que tu peux les voir se transformer en papillons. Les papillons pondent leurs œufs sur la plante dont se nourrissent leurs chenilles. Observe par exemple celles qui vivent sur les orties. Ce sont les plus faciles à étudier, et elles se développent en quelques semaines. Les chenilles sont très fragiles, aussi cueille l'ortie où elles se trouvent sans les toucher. (Mets des gants en caoutchouc pour ne pas te piquer.) Dépose les orties avec leurs chenilles dans un bocal et rapporte-les chez toi. Si tu as un jardin, demande la permission de laisser pousser quelques orties pour attirer les papillons.**

## ÉLEVAGE DE CHENILLES

**Il te faut :**  
Un grand bocal en plastique ou une bouteille d'eau coupée, une petite bouteille, du coton, un morceau de collant, un élastique, un pinceau, une petite cuillère.





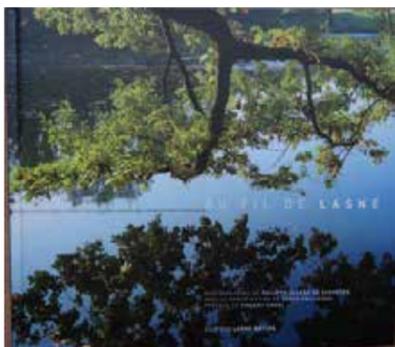
# La boutique de Lasne Nature

## Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 7,65 €.



## Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1 «12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2 «15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3 «10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4,59 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 7,65 €.



## Nos cartes

**Nouveau**

**Carte IGN au 1/15000 «200 + 40 km de promenades à Lasne et le sud» édition 2024**

Prix : 12,00 € + frais d'expédition de 3,06 €.

**Carte des chemins et sentiers de Lasne**

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.

Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4,59 €.



## Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mé-sange : 15 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)



## Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.  
Prix : 15 € + frais d'expédition de 4,59 €.

**PROMOTION à 10 €**



## Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

**Sachets de semences**

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 3,06 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

**BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne**

**Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour une bonne cause, Lasne Nature peut être une solution.**

Nous abordons différentes thématiques, telles que la biodiversité, l'urbanisme, les sentiers, la mobilité, l'éducation...

Mais nous assurons aussi un secrétariat, de la comptabilité, de l'édition, de la distribution de bulletins..

Intéressé.e ?

Contactez-nous sur :

[secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

**Bienvenue à tous.**



# Agenda

## Juin 2025

**La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment**  
info 0475/490965 ou [JLPARMENTIER@lasne-nature.be](mailto:JLPARMENTIER@lasne-nature.be)

<b>Dimanche 15</b>	<b>Braderie de Lasne</b> : Lasne Nature sera présente
<b>Jeudi 26</b>	<b>Réunion mensuelle de Lasne Nature</b> au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
<b>Dimanche 29</b>	<b>Marche commentée «autour de 1815»</b> : Départ à 10 h à partir de la Belle Alliance, Chaussée de Charleroi 1 à 1380 Lasne (Plancenoit). Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.

## Juillet 2025

**La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment**  
info 0475/490965 ou [JLPARMENTIER@lasne-nature.be](mailto:JLPARMENTIER@lasne-nature.be)

<b>Dimanche 27</b>	<b>Promenade découverte nature</b> : <b>Inscription obligatoire</b> - Départ à 9h30. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : <a href="mailto:marie@bronchart.be">marie@bronchart.be</a>
	<b>Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature</b> en juillet

## Août 2025

**La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment**  
info 0475/490965 ou [JLPARMENTIER@lasne-nature.be](mailto:JLPARMENTIER@lasne-nature.be)

<b>Dimanche 17</b>	<b>Marche</b> : Départ à 10 h à partir de l'église de Couture à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
<b>Jeudi 28</b>	<b>Réunion mensuelle de Lasne Nature</b> au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

**Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.**

**Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**

**Merci pour votre soutien.**

**Envie d'en savoir plus sur nos événements à venir ?**

Communiquez-nous votre adresse e-mail pour recevoir les invitations aux activités qui ne paraissent pas dans le bulletin. A noter que si le nombre de places est limité, priorité sera donnée aux membres.

[evenements@lasne-nature.be](mailto:evenements@lasne-nature.be)



# La nature dans nos Réserves de juin à août

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Épine et du Ru Milhous en juin juillet, août



## Sylvaine (*Ochlodes sylvanus*)

Ce papillon, au repos, tient les ailes à plat, tandis que les ailes antérieures sont relevées et forment un angle de 45 degrés.

Ce papillon diurne, de couleur brun orangé, se rencontre surtout dans les prairies ou les forêts claires, entre juin et septembre. Il est répandu et commun dans presque toute l'Europe. Il est univoltin (une seule génération par an).

Les plantes hôtes sont les graminées. En septembre, la chenille réunit des brins d'herbe avec de la soie, formant ainsi une grande poche qui sert d'abri pour l'hivernation. La croissance larvaire reprend au printemps et s'achève vers la fin-mai. La nymphose a lieu dans un cocon de soie tissé parmi les herbes et dure environ 3 semaines.



## Brunelle commune (*Prunella vulgaris*)

La Brunelle commune, présente dans nos 2 Réserves Naturelles, est une plante herbacée vivace de la famille des Lamiacées.

C'est une cousine des lamiers, des sauges et des thyms. Elle est originaire d'Europe centrale et méridionale, où on la trouve poussant sur des sols calcaires, dans les champs, les pâturages ou les chemins boisés. Cette vivace se développe rapidement à partir des tiges qui s'enracinent au niveau des nœuds au contact du sol. La floraison a lieu de juin à septembre. La plante, qui atteint une hauteur de 15 à 20 cm, présente des

épis courts et compacts, sur des tiges carrées, avec des fleurs larges de 2 cm, d'un coloris bleu-violet. Cette floraison mellifère attire de nombreux insectes butineurs. Les feuilles sont opposées, lancéolées, velues, larges de 3 cm, pétiolées, entières ou dentées, fortement nervées, d'un beau vert foncé.



## Cantharide rouge (*Cantharis rufa*)

*Cantharis rufa*, la cantharide rouge, est une espèce d'insectes coléoptères appartenant à la famille des cantharides que l'on trouve dans toute l'Europe. Elle est aussi appelée téléphore roux.

Elle se nourrit d'insectes, de pucerons, de nectar, fluides végétaux ou parfois de pollen.

Ses prédateurs sont des oiseaux, des rongeurs des insectes plus grands, des araignées, des guêpes, des reptiles ou des amphibiens. Mais elle possède un système de défense chimique, sécrétant une substance qui peut dissuader les prédateurs

On trouve la cantharide rouge dans les forêts et les bois, les prairies et les zones agricoles et cultivées ainsi que dans les zones urbaines.

La cantharide rouge est attirée par les fleurs grâce à leurs couleurs vives et leurs parfums envoûtants. Ce coléoptère consomme du pollen pour se nourrir, collectant et transférant involontairement ce pollen entre les fleurs, aidant ainsi à la reproduction des plantes.

Il est également un prédateur qui joue un rôle crucial dans le contrôle des populations de nuisibles dans divers écosystèmes. Les adultes et les larves chassent activement et se nourrissent de nuisibles courants comme les pucerons et les chenilles.

Ce coléoptère joue donc un rôle très utile dans nos champs ou nos jardins.

Thierry Rolin

Erratum : dans le Bulletin 141 nous avons écrit "le *Gerris lacustris* possède six paires de pattes". Nous corrigeons en "trois paires de pattes".